



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 518

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui communiquer les statistiques annuelles dont dispose son ministère sur les accidents de la route impliquant des bicyclettes. Au-delà du caractère quantitatif de ces statistiques, il lui demande également de bien vouloir lui indiquer les différentes catégories d'accidents recensées, en apportant un certain nombre de précisions quant à leur nature et leur gravité.

Texte de la réponse

Au cours de l'année 2001, on a eu à déplorer 242 cyclistes tués, 925 cyclistes gravement blessés et 4 334 blessés plus légèrement dans 5 617 accidents corporels ayant impliqué au moins un cycliste. On observe tout d'abord que, si 82 % de ces accidents se sont produits en milieu urbain, ils ont été bien plus graves en rase campagne avec 55 % des tués. D'autre part, 28 % des victimes cyclistes décédées l'ont été en intersection et 19 % de nuit. Enfin, 80 % des cyclistes tués étaient de sexe masculin. Rapportés à la population de la classe d'âge, les cyclistes de plus de 65 ans sont les plus concernés par les accidents mortels : 8,3 tués pour 1 million de personnes contre 2,8 pour les moins de 15 ans et 4,3 pour l'ensemble de la population. Une étude menée par la mairie de Paris, portant sur les chiffres de 1997, a montré que les blessures des cyclistes accidentés concernaient la tête dans 30 % des cas (seulement 15 % des victimes portaient un casque au moment de l'accident), le milieu du corps dans 42 % des cas et les membres inférieurs dans 28 % des cas.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 518

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2002, page 2634

Réponse publiée le : 6 janvier 2003, page 57